

# **OPÉRATION PAPYRUS**

## **RÉGULARISATION DES TRAVAILLEURS-EUSES SANS-PAPIERS**

### **Permanences d'information et constitution des dossiers**

L'Opération Papyrus permet de régulariser les personnes sans-papiers qui travaillent et sont intégrées à Genève. Vous pensez être concerné-e ? Vous avez des questions ? Venez vous informer auprès d'une des trois permanences spécifiques, nous pourrons répondre à vos questions et vous donner toutes les explications nécessaires : quels sont les critères exacts à remplir ? Quels documents devez-vous amener ? Comment déposer une demande ? Quelle est la procédure à suivre ? **Ne prenez pas de risques inutiles, nous pouvons vous aider !**

#### **Associations membres du Collectif de soutien aux sans-papiers :**

- Mardi de 10h à 13h, au CSP, 14, rue du Village-Suisse
- Mercredi de 16h à 20h, à l'EPER, 1, rue de l'Orangerie

#### **Syndicat SIT (16, rue des Chaudronniers) :**

- Lundi de 14h à 20h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

#### **Syndicat Unia (5, chemin Surinam) :**

- Mardi de 17h à 19h
- Mercredi de 16h à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 16h à 19h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 14h à 16h

**Attention, ces horaires sont valables à partir du 6 mars 2017. Après le 30 juin 2017, ces horaires pourraient changer : renseignez-vous auprès des associations ou syndicats concernés.**

# **OPÉRATION PAPYRUS**

## **RÉGULARISATION DES TRAVAILLEURS-EUSES SANS-PAPIERS**

### **Permanences d'information et constitution des dossiers**

L'Opération Papyrus permet de régulariser les personnes sans-papiers qui travaillent et sont intégrées à Genève. Vous pensez être concerné-e ? Vous avez des questions ? Venez vous informer auprès d'une des trois permanences spécifiques, nous pourrons répondre à vos questions et vous donner toutes les explications nécessaires : quels sont les critères exacts à remplir ? Quels documents devez-vous amener ? Comment déposer une demande ? Quelle est la procédure à suivre ? **Ne prenez pas de risques inutiles, nous pouvons vous aider !**

#### **Associations membres du Collectif de soutien aux sans-papiers :**

- Mardi de 10h à 13h, au CSP, 14, rue du Village-Suisse
- Mercredi de 16h à 20h, à l'EPER, 1, rue de l'Orangerie

#### **Syndicat SIT (16, rue des Chaudronniers) :**

- Lundi de 14h à 20h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

#### **Syndicat Unia (5, chemin Surinam) :**

- Mardi de 17h à 19h
- Mercredi de 16h à 18h
- Jeudi de 10h à 12h et de 16h à 19h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 14h à 16h

**Attention, ces horaires sont valables à partir du 6 mars 2017. Après le 30 juin 2017, ces horaires pourraient changer : renseignez-vous auprès des associations ou syndicats concernés.**